

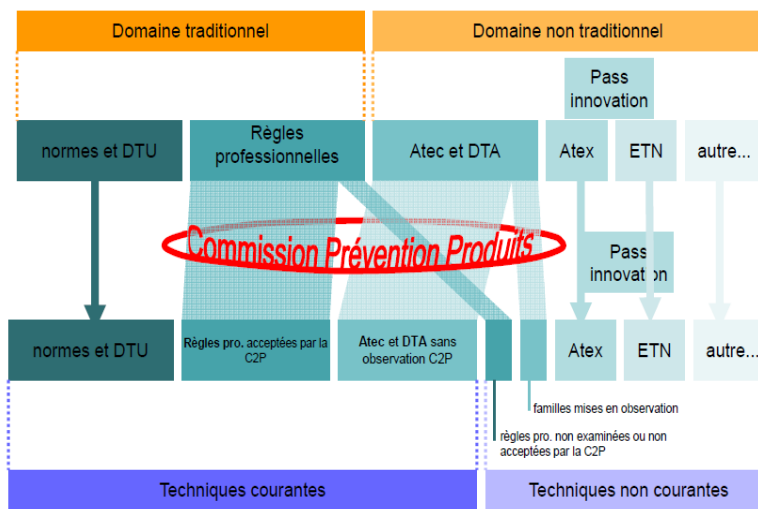
QUESTION N°63 : Comment garantir la qualité d'un ouvrage innovant ?

Les techniques innovantes n'ayant pas de référentiel sur lequel s'appuyer, différentes procédures ont été mises en place pour permettre leur application sur chantier **et garantir la qualité de l'ouvrage.**

Qu'est-ce qu'une technique innovante ?

Une technique innovante (aussi appelée technique non traditionnelle) est une technique pour laquelle il n'existe pas (ou de manière incomplète) de référentiel pour caractériser ses performances, son aptitude à l'emploi dans le bâtiment et sa mise en œuvre.

Approche assurantielle : garantie décennale



En savoir plus : www.qualiteconstruction.com/

Quelles précautions prendre pour mettre en œuvre une technique innovante ?

La précaution la plus importante est **de vérifier l'assurabilité de l'ouvrage** (Voir QDM N°38). Un assureur ne vous couvre que pour une technique « courante » sauf mention particulière dans votre contrat. [Les recommandations professionnelles « RAGE 2012 »](#) sont reconnues par les assureurs et les bureaux de contrôle.

Vient ensuite la question de la fiabilité dans le temps. En général, il n'existe pas de recul suffisant pour analyser la fiabilité d'une technique innovante. Par contre, il existe des évaluations permettant la reconnaissance des Bureaux de contrôle et des assureurs. Il s'agit des ATec (Avis techniques) ou DTA (documents techniques d'application). **Il est impératif de bien étudier le domaine d'application, la date de validité du document ainsi que les préconisations de mise en œuvre avant utilisation.**

Pour obtenir les avis relatifs aux techniques innovantes, vous pouvez consulter le site du [CSTB](#), de [l'Agence Qualité Construction](#) (AQC) ou contacter [Mathieu RADUCANU](#) du service technique de la FFB Pays de la Loire.

Pour aller plus loin :

CSTB : <http://www.cstb.fr/evaluations/atec-et-dta/rechercher.html>

AQC : <http://www.qualiteconstruction.com/>

RAGE 2012 : <http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr/regles-de-lart.html>

[Toutes les "questions du mois" sur l'espace adhérent](#)